

Septembre 2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2 Congé férié Fête du travail	3	4	5	6
9	10	11	12 17h30 : Assemblée générale des parents au pavillon Terrasse Mercure 19h : Rencontre parents/enseignants	13 Journée pédagogique
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30 Déclaration de la clientèle				

En vrac

Congé férié 3 septembre Fête du travail

Journée pédagogique – 13 septembre

Message de la rentrée

La rentrée scolaire constitue un grand moment de fébrilité pour nous tous. Les enfants se sont mis particulièrement beaux et ont sans doute hâte de revoir leurs amis et les enseignants.

De notre côté, le ménage a été fait pour rendre l'école la plus belle et la plus accueillante possible. Tout le personnel est très excité à l'idée de revoir les anciens élèves et d'en connaître des nouveaux.

C'est une équipe très enthousiaste et qui est maintenant prête à débiter cette nouvelle année scolaire auprès de votre enfant.

N'hésitez pas à communiquer avec les membres de l'équipe de l'école Saint-Louis-de-Gonzague si vous avez des questions ou des commentaires à formuler.

Bonne rentrée!
France Verbeke
Directrice

Info-travaux

Les travaux sur la rue Terrasse Mercure devraient se prolonger jusqu'en octobre. Le débarcadère est situé sur la rue Chapleau.

Nous vous tiendrons informés si de nouvelles informations nous sont transmises.

Paiement des fournitures scolaires

Le paiement des fournitures scolaires se fait au secrétariat du pavillon que fréquente votre enfant, par chèque à l'ordre de l'école Saint-Louis-de-Gonzague ou en argent comptant.

Assemblée générale des parents et rencontre parents/enseignants

L'assemblée générale des parents aura lieu le jeudi 12 septembre à 17h30 au pavillon Terrasse Mercure. Il y aura élection de parents au conseil d'établissement et à l'organisme de participation des parents (OPP). Il suffit d'être parent pour être éligible à ces postes. Un avis de convocation à cette rencontre vous parviendra sous peu.

Cette soirée sera également pour vous une occasion de rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant et de prendre connaissance du fonctionnement de la classe. Tout le personnel enseignant vous sera présenté à la fin de l'assemblée générale au pavillon Terrasse Mercure et **la rencontre parents/enseignants se tiendra à partir de 19h dans chacun des pavillons.**

Départs hâtifs et absences des élèves

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il serait important d'en informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda en prenant soin d'indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher. Sachant cela, l'enseignant(e) pourra le faire descendre au secrétariat à l'heure convenue, vous évitant ainsi une attente inutile.

Chaque fois qu'un élève s'absente de l'école, le parent doit communiquer avec le secrétariat de l'école pour indiquer le motif de l'absence de l'enfant. Par la suite, la secrétaire en informera le service de garde. Toutefois, si votre enfant est présent à l'école, mais qu'il s'absente du service de garde, vous devez alors communiquer directement via la ligne téléphonique du service de garde.

Cour d'école

Pour le primaire, la surveillance dans la cour d'école ne débute qu'à 8 h (PM) et à 12 h 57 (PM) pour les élèves qui arrivent directement de la maison et qui ne fréquentent pas le service de garde.

Pour le préscolaire, ce n'est qu'à partir de 8 h 45 et 13 h 05 que les élèves sont pris en charge par le personnel de l'école.

Les parents sont priés de demeurer à l'extérieur de la cour d'école, pour des questions de sécurité (puisque nous ne connaissons pas tous les parents) et de développement de l'autonomie des enfants.

De plus, les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école et sur les étages. L'école est accessible par le secrétariat et les parents doivent s'y présenter en cas de problème.

Péculose

La saison des poux de tête est repartie. Afin d'éviter les inconvénients reliés à la péculose, nous vous recommandons d'examiner les cheveux de votre enfant de même que ceux des autres membres de la famille, et ce, dès la première journée de classe. Si votre enfant a des lentes ou des poux, vous devez immédiatement procéder à un traitement que vous trouverez en pharmacie. Nous vous demandons d'aviser la secrétaire de l'école le plus tôt possible. Votre enfant pourra revenir à l'école après la première application du traitement.

Agenda des élèves

Nous n'avons toujours pas reçu les agendas des élèves du pavillon Rachel. La compagnie en question éprouve des problèmes d'impression. Cette situation est bien involontaire de notre part. Toutefois, lorsque votre enfant le recevra, vous serez amenés à signer le code de vie de l'école qui se trouve dans l'agenda de votre enfant. Profitez-en pour feuilleter cet agenda, qui est un outil de communication fondamental entre l'école et la maison.

Petits devoirs aux parents

Vous avez reçu lors de la rentrée scolaire une liste de documents à compléter et à nous retourner. Nous vous demandons de nous rapporter ces documents d'ici le 7 septembre, car ils contiennent des informations importantes dont nous avons grandement besoin.

Sécurité routière "Rappel à la vigilance"

Nous vous avons envoyé par courriel des documents sur la sécurité, merci d'en prendre connaissance.

Déclaration de la clientèle du 30 septembre

La présence de votre enfant est requise lors de cette journée. Merci de votre collaboration.

Appel de candidatures pour le CCSEHDAA

Cher parent,

Si vous avez un enfant qui présente des besoins particuliers et si vous souhaitez mettre votre énergie et vos connaissances au service des autres élèves et de la communauté éducative, vous serez peut-être intéressé(e) à participer aux travaux du Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Le CCSEHDAA est un comité que chaque commission scolaire est tenue de constituer pour obtenir des avis sur l'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Il est composé en majorité de parents, qui siègent aux côtés des représentants de la commission scolaire et de toutes les catégories de personnel œuvrant auprès de nos enfants. Il se réunit environ neuf fois au cours de l'année scolaire.

La participation au CCSEHDAA fournit aux parents la possibilité d'intervenir auprès des décideurs et de donner leur avis sur l'organisation des services aux élèves à besoins particuliers et sur la répartition des ressources financières.

Les parents membres du comité ont pour obligation de représenter l'ensemble des parents des EHDAA; d'exprimer la vision parentale; d'établir des liens avec les parents des autres structures de participation et de poser des questions sur les services offerts aux élèves.

Si vous avez besoin de faire garder vos enfants pour participer aux travaux du comité, vos frais de gardiennage pourront vous être remboursés. En outre, pour vous faciliter les choses, un léger repas vous sera offert.

Appel de candidatures

Si vous souhaitez participer à ce comité, **veuillez remplir le formulaire de candidature en pièce jointe avant vendredi le 20 septembre, 16 heures, et retournez-le par courriel à l'attention de madame Geneviève Côté, analyste aux Services à l'élève, à l'adresse suivante : adaptationscolaire@csgm.qc.ca**

Veillez noter que si votre candidature est sélectionnée, la première réunion du Comité est prévue **le 9 octobre à 18H00** au siège administratif de la Commission scolaire de Montréal - le comité de sélection vous appellera pour confirmer votre intérêt à participer aux travaux du comité au cours des jours précédant cette rencontre.

Vous êtes par ailleurs cordialement invité.e à consulter le **[Guide Pratique pour les Parents d'Élèves à Besoins Particuliers de la CSGM](#)**, rédigé par les membres du CCSEHDAA. Ce guide pratique vise à vous transmettre différents outils et ressources vous permettant de bien accompagner votre enfant dans son parcours scolaire au sein de la Commission scolaire de Montréal (CSGM) : http://csgm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/GUIDE_CCSEHDAA_WEB.pdf

Horaire

Merci de prendre connaissance de l'horaire ci-dessous.

HORAIRE QUOTIDIEN **«J'arrive à l'école à l'heure indiquée».**

Préscolaire (4 ans et 5 ans)

Avant-midi		Après-midi	
Entrée des élèves	8 h 45	Entrée des élèves	13 h 05
Fin des classes	11 h 35	Fin des classes	15 h 21

Primaire (1^{re} à 6^e année)

Avant-midi		Après-midi	
Entrée des élèves	8 h 05	Entrée des élèves	13 h 02
Récréation	10 h 16	Récréation	14 h 09
Fin des classes	11 h 38	Fin des classes	15 h 30

MERCREDI - PM **Préscolaire et primaire**

Préscolaire		Primaire	
Entrée des élèves	13 h 05	Entrée des élèves	13 h 02
Fin des classes	14 h 11	Fin des classes	14 h 09

Surveillances dans la cour pour les élèves du primaire

Avant-midi	Après-midi
8 h à 8 h 05	12 h 57 à 13 h 02

Bibliothèque scolaire

Être parent bénévole à la bibliothèque

vous offre un regard privilégié derrière les coulisses de l'école!



L'aide parentale permet de maintenir les périodes de bibliothèques pour vos enfants !

Vous avez un peu de temps à donner et le goût de le faire, de manière occasionnelle ou régulière ?
Déjà une heure par semaine fait une grande différence.

Si oui, laissez votre nom et votre adresse courriel au secrétariat et nous vous contacterons.

Merci ! Les parents bénévoles du comité bibliothèque